

Encore une fois, quel commerce lucratif pour les mutuelles!

Si le dentiste proteste, elles lui rappellent qu'il existe une liste interminable de dentistes disposés à prendre sa place.

Comme ce type de contrat est illégal, les heures de travail ainsi que les conditions, qui seraient comprises ou incluses dans ce service de travailleur autonome, sont largement dépassés.

Etant donné que ces mutuelles ont eu quelques procès/démarches légales contre elles, elles demandent maintenant au dentiste de constituer une SARL. Elles font un contrat, non plus avec une personne, mais avec une entreprise SARL.

Par exemple, la clinique (cabinet dentaire) Millenium de Sanitas conclut un contrat de prestations de services avec l'entreprise X SARL pour que chaque jours un dentiste soit présent au cabinet dentaire. Etant donné que l'entreprise X SARL est en réalité qu'une seule personne, le même dentiste va tous les jours au cabinet dentaire, mais vis-à-vis de la loi, cette procédure est légale. Les mutuelles continuent alors de payer une misère sans prendre en charge la sécurité sociale, autres frais ou vacances pour le dentiste.

Le pire dans tout cela est le fait que le gouvernement espagnol est d'accord. Cela lui permet entre autre de réduire le taux de chômage des jeunes dentistes diplômés, ce qui convient mais maquille une autre réalité.

Veillez je vous prie, prendre en considération que nous avons des collègues dentistes qui sont en train de travailler 30 à 40 heures par semaine et qui sont payés 700 à 800€ bruts, soit après déduction faite du pourcentage à payer pour les travailleurs autonomes, gagnent 400€ nets...

Tout ceci en assumant la responsabilité d'un diplômé universitaire de la santé... Quelle honte.

Quel cabinet dentaire privé peut faire concurrence à de telles conditions ?

En outre, les mutuelles (et les franchises, qui peuvent elles aussi faire des opérations similaires), restent dans l'esprit du public comme les entreprises qui ont fait les efforts pour rendre accessible au public (vulgariser) l'odontologie, alors que ceux sont les dentistes contraints par la saturation actuelle du marché, qui supportent tous les risques et subissent ses effets si négatifs, devant facturer pour des innombrables cas en dessous de leur couts de revient/d'achat.

Pour résumer :

Si les mutuelles se comportaient de manière rationnelle, comme pourrait être le cas d'une assurance automobile, cela serait intéressant. Mais étant donné et vu comment le gouvernement espagnol les laisse agir et travailler en Espagne, c'est le goulot d'étranglement pour la plupart des petits cabinets dentaires.

J'espère que la France sera plus sensible à ces problématiques et ne consentira pas que ces situations mercantiles deviennent populaires et monnaie courante en France.

J'espère aussi que mon long témoignage vous sera en quelque soit utile.

Carlos Borrás
Chirurgien-Dentiste